

**PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE DU : 18/12/2023**

Sur convocation faite conformément aux dispositions Statutaires, les associés AB au capital de 10 000 Euros divisé en 100 parts de 100.00 Euros, se sont réunis le 18/12/2023 à 11h00 heures au siège social.

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre suivant :

- Changement de gérant

L'Assemblée est présidée par **Monsieur IMRAN Sohail, Gérant.**

Après avoir déclaré qu'il possède personnellement 50 parts, il constate la présence de :

- **Madame ZREZNIK Adrianna Anna possédant 50 parts, associé.**

La totalité des parts constituant le capital social étant représentée, l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

PREMIERE RESOLUTION

Aux termes de la présente Assemblée Générale Extraordinaire, il a été décidé du changement de gérant et précise par la présente que l'ancien gérant n'est plus responsable et que le nouveau gérant accepte l'actif et le passif de la société:

Ancien gérant : **Monsieur IMRAN Sohail, né le 10/06/1967 à Gujrat, Pakistan (99), demeurant au 24 Rue René Dorme – 93350 LE BOURGET.**

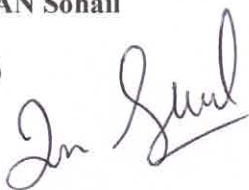
Nouveau Gérant : **SYED Balol Haider, né le 11/01/1993 à Jhelum, Pakistan (99), demeurant au 2 Place du Gros Caillou – 95400 VILLIERS LE BEL.**

Statuts modifiés aux articles concernés.

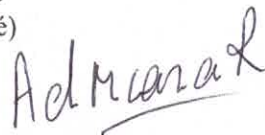
CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait à GONESSE, le 18/12/2023 en quatre exemplaires

Monsieur IMRAN Sohail
Ancien Gérant
(Lu et approuvé)



Madame RZESNIK Adrianna Anna
Ancien Associé
(Lu et approuvé)



Monsieur SYED Balol Haider
Nouveau Gérant
(Lu et approuvé)



I.S